

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT DE PREFAILLES (ASEP)

17 grande rue, 44770 Préfailles

Email : asep.asso@laposte.net Site : www.asep-prefailles.fr

RAPPORT MORAL

Assemblée générale du 5 AOUT 2017

Depuis notre dernière AG d'août 2016, nous avons continué de suivre avec attention les dossiers en cours et avons participé à l'ensemble des réunions de concertation, organisées par la municipalité.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

L'objectif retenu dans le PLU (voté en décembre 2015), est d'augmenter de 27 logements par an le nombre de logements sur Préfailles. Actuellement, la moitié est réalisée suite à des initiatives individuelles, l'autre moitié dépend des initiatives communales, et en particulier des OAP (Opérations d'aménagement programmées).

Le secteur de la Croix Martin, était le 1^{er} secteur retenu pour l'urbanisation mais suite à des études du milieu naturel, il semblerait que le projet initial soit fortement remis en cause du fait que les 3/4 du site ont été classés en zone humide, seule la partie Est reste aménageable à court terme

Le Maire s'est engagé à faire une modification du PLU, tous les deux ans, en fonction des conséquences de l'application des nouvelles règles. Nous sommes dans l'attente de nouvelles réunions quand les dossiers en attente (SCOT découlant de la fusion des 2 communautés de commune, plan de prévention des risques littoraux etc....) auront abouti.

Nous avons eu des contacts avec les personnes qui ont déposé des recours : un contre la construction d'un immeuble rue du plateau (derrière la boulangerie de la pointe) et un autre contre un permis de construire accordé pour agrandissement et surélévation d'une construction située sur la corniche du pilier. Ceux-ci n'ont toujours pas été jugés par le tribunal administratif.

Descente de la grand plage ou place du village :

L'ASEP a participé aux réunions organisées par la mairie, le projet qui a été retenu nécessite encore des améliorations, en particulier pour ne pas avoir un environnement trop minéral et des travaux seront lancés à l'automne 2017.

Participation à la campagne de propreté des plages :

En soutien à l'action de la municipalité, l'ASEP a fait réaliser une affiche pour tenter de lutter contre l'invasion des mégots sur nos plages. Celle-ci a été affichée par les services communaux à côté de celles réalisées par la mairie.

Nous nous associons pleinement à la mise en place des bacs à marée et appelons tous nos adhérents à encourager le dépôt des débris ramassés sur les plages.

Communication

Une lettre d'information a été envoyée par mail à tous nos adhérents, courant mai, et les informations importantes sont régulièrement mises en ligne sur notre site.

Néanmoins, notre efficacité dépend aussi du retour d'informations que peuvent faire nos adhérents auprès des membres de notre conseil d'administration, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos questions, de vos propositions soit par mail à asep.asso@laposte.net, soit par courrier postal, ASEP, 17 grande rue, 44770 Préfailles.

Vous remerciant de votre attention,

Bien cordialement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Edith MARTINE', with a stylized, cursive script.

Edith MARTINE,

Présidente de l'ASEP